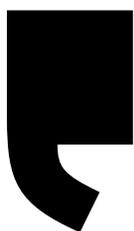




PROJET ASSOCIATIF



2020 > 2023





SOMMAIRE



04»05

**NOTRE PROJET ASSOCIATIF
WE KER**

06»07

**UN PROJET
POURQUOI ? COMMENT ?**

08»11

UN PROJET COMMUN

12»13

**UNE ÉQUIPE MOBILISÉE AUTOUR
DE VALEURS PARTAGÉES**

14»21

**UN PROJET ANCRÉ
DANS SON TERRITOIRE**

22»23

**QUATRES MISSIONS POUR
NOTRE PROJET ASSOCIATIF**

24»25

**UNE FEUILLE DE ROUTE
POUR INNOVER**

26»27

TROIS OBJECTIFS TRANSVERSAUX

NOTRE PROJET ASSOCIATIF WEKER

We Ker évolue dans un vaste bassin d'emploi urbain, péri-urbain et rural qui concentre plus de 20% de la population bretonne. Dans sa globalité, le territoire connaît une forte croissance démographique, un développement économique enviable et un taux de chômage largement inférieur à la moyenne nationale.

Paradoxalement, ce contexte porteur génère des situations individuelles complexes : dans un environnement dynamique, la réalité et le sentiment d'exclusion sont plus prégnants.

Parallèlement les chefs d'entreprises ont des difficultés importantes de recrutements dans la quasi-totalité des champs professionnels.

L'ambition de We Ker est de contribuer au rapprochement des uns et des autres en privilégiant la coopération et la mobilisation des partenaires.



« Prendre le temps de formuler ce qui fait « projet » à We Ker était nécessaire. Nous, administrateurs issus de la gouvernance de la Mission locale ou de la Maison de l'emploi avons consacré beaucoup de temps et d'énergie au rapprochement de deux structures depuis 2017.

Une assemblée générale fondatrice en juin 2018 a lancé une nouvelle entité dans un paysage où parfois la multiplicité des intervenants est décriée. Ce rapprochement avait clairement l'objectif de contribuer à la clarification du rôle des acteurs et pour les élus des territoires d'avoir un espace privilégié d'échange et aussi d'initiatives. Pour que chaque partenaire apporte sa valeur ajoutée au profit d'un accompagnement le plus utile aux habitants jeunes et moins jeunes du bassin d'emploi, il faut se connaître, échanger, partager. Il faut aussi être à l'écoute. Sans doute, la démarche qui se termine n'aura pas assez associé les habitants. Pourtant, nous avons choisi d'en faire un axe fort sur lequel on souhaite mobiliser.

Les axes définis dans ce projet n'ont évidemment pas vocation à se substituer au travail quotidien des professionnels dont l'essentiel est de mettre en œuvre les dispositifs publics. Au contraire, nous avons voulu d'une part, ancrer ce travail dans notre territoire et d'autre part, rappeler le caractère associatif de We Ker qui, dans le cadre des conventions qui nous lient à nos multiples partenaires, nous donne la liberté de fixer nos priorités et de les mettre en œuvre.»

Le conseil d'administration

**UN PROJET
POURQUOI ?
COMMENT ?**

We Ker est née en juin 2018 de la fusion entre la Maison de l'emploi et la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes. Les premiers temps ont été consacrés à la structuration juridique, fonctionnelle et territoriale de l'association. Ce travail accompli, il nous est apparu nécessaire de formaliser notre projet. Intuitivement chacun a perçu dès l'origine le sens de la démarche mais il était nécessaire de l'exprimer, de le partager et donc de le formaliser.

Les différents acteurs : administrateurs, salariés, partenaires, ont conçu ce projet associatif. Ce document est donc le résultat d'une expression collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière de le faire.

Pour nourrir cette réflexion, plusieurs démarches ont été conduites :

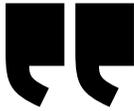
- › La prise en compte de la parole et de l'expertise des professionnels à travers un séminaire d'une journée regroupant l'ensemble des salariés de **We Ker** afin de définir les valeurs et les principales pistes de réflexion. Ce séminaire s'est prolongé par la mise en place de quatre groupes de travail dont les productions forment les orientations concrètes de ce projet.
- › La prise en compte des attentes et réflexions de plus de cinquante élus et acteurs socio-économiques métropolitains réunis lors d'un séminaire. Ce travail s'inscrivait en cohérence avec le Manifeste pour un pacte métropolitain « Mettre en commun nos forces pour l'emploi ».
- › Les réunions des élus des huit EPCI hors Rennes Métropole afin d'élaborer un mode de gouvernance et de fonctionnement adapté sur ces territoires.
- › Le recueil des attentes et des points de vue d'élus locaux et des principaux partenaires et financeurs de **We Ker** : La Direccte, La Région, le Département, Pôle emploi, Rennes Métropole (Elus, Pôle stratégie développement, Service emploi), le maire de Liffré, la vice-présidente de Bretagne Porte de Loire Communauté, la présidence de la CCI, la direction du CODEV, la maire de Montfort sur Meu.



**CE PROJET ASSOCIATIF EST UN OBJET
POLITIQUE QUI A POUR FONCTION
DE SERVIR DE « FIL ROUGE », DE REPÈRE
POUR L'ÉMERGENCE ET LA CONDUITE
DES ACTIONS À RÉALISER. IL DÉFINIT
CE QUE NOUS SOMMES ET
CE QUE NOUS SOUHAITONS DEVENIR.**

Il fixe le cadre de notre intervention sur le territoire, en cohérence avec les valeurs exprimées par le conseil d'administration et les salariés, les orientations des politiques nationales, les attentes du territoire, des employeurs et du public qui sollicitent notre conseil.

UN PROJET COMMUN



L'ASSOCIATION WE KER EST ISSUE DU RAPPROCHEMENT DE LA MAISON DE L'EMPLOI (MEIF) ET DE LA MISSION LOCALE.

Il s'agissait de réunir les compétences dans une même structure, d'apporter une réponse la plus complète et la plus lisible possible à nos usagers. Ce projet de mise en commun a été voulu et initié par Rennes Métropole.

L'organisation de cette nouvelle entité s'est progressivement mise en place avec le souci de maintenir, et le cas échéant amplifier, l'ensemble des services initialement proposés par les deux structures.

Les Maisons de l'emploi ont été conçues comme des « ensembliers » des acteurs et politiques publics de l'emploi. Gardant ce cap, notre association a pour ambition de :

- › Concourir à la coordination et à l'animation des politiques publiques et du partenariat local des acteurs publics et privés qui agissent en faveur de l'emploi, de la formation, de l'insertion et du développement économique.
- › Intervenir dans le domaine de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- › Favoriser la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions conduites par ceux-ci.

Les Missions locales exercent une mission de service public. Elles ont en charge l'accompagnement social et professionnel des jeunes rencontrant des obstacles à leur insertion professionnelle et sociale. A ce titre, **We Ker** souhaite contribuer sur son territoire, à la coordination, l'animation, l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

- › Accompagner les jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent dans le cadre de leur insertion.
- › Assurer l'ensemble des fonctions utiles à cet accompagnement - accueil, information, orientation, accompagnement à l'accès à la formation ou à un emploi ; accompagnement à la citoyenneté.

150
COMMUNES

3 200 KM²

690 000
HABITANTS

PRÈS DE
19 000
ENTREPRISES

PLUS DE
216 000
EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS

TAUX DE CHÔMAGE
6,4%

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLECTIVITES TERRITORIALES : Bretagne Porte de Loire Communauté, Vallons de Haute Bretagne Communauté, Communauté de Communes de Brocéliande, Communauté de Communes de Saint-Méen-Montauban, Montfort Communauté, Conseil Régional Bretagne, le Département d'Ille et Vilaine, Liffré-Cormier Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, Communauté de Communes de Val d'Ille-Aubigné, Rennes Métropole.

SERVICES DE L'ETAT OU ORGANISMES PUBLICS : Délégation Régionale des Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE), DIRECCTE UT 35, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ), AFPA, CIO, GRETA, Pôle emploi, Rectorat.

PARTENAIRES ECONOMIQUES ET SOCIAUX : Buroscope, CFDT, CFE-CGC, CCI Ille et Vilaine, Chambre des métiers et de l'artisanat 35, COORACE, FSU-SNES, Union des Entreprises 35.

LES USAGERS ET TOUTES PERSONNES QUALIFIEES : CCAS, Réseau PAE, RESO SOLIDAIRE, Amitiés Sociales - Région rennaise.



**WE KER SE DÉFINIT PAR
UN TERRITOIRE COMMUN,
LE BASSIN D'EMPLOI.**

Notre bassin d'emploi regroupe trois pays et neuf intercommunalités. Les élus et les partenaires l'ont choisi comme territoire pertinent d'une action commune en faveur de l'emploi. Pertinent, parce qu'il allie la nécessaire proximité pour mobiliser ceux qui aujourd'hui sont éloignés et la capacité d'action pour mobiliser les moyens conséquents et adaptés mais aussi assurer la solidarité entre des territoires différents.

**LE BASSIN D'EMPLOI EST
HISTORIQUEMENT LE TERRITOIRE
CHOISI PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX
POUR ORGANISER LE DIALOGUE
SOCIAL TERRITORIAL.**



Ce choix repose donc sur l'adhésion de chacun des partenaires dans le respect de son identité. **We Ker** propose un espace d'échange unique entre les acteurs concernés du territoire.

Les statuts de l'association ont été élaborés lors d'ateliers réunissant des élus des EPCI du Bassin d'emploi de Rennes. La gouvernance de l'association est assurée par un conseil d'administration qui réunit l'ensemble de ces acteurs.

- › Le conseil d'administration est présidé par le Président de Rennes Métropole ou son représentant,
- › Les comités d'antenne sont présidés par des élus issus des EPCI qui les composent. Y sont également représentés : Région, Département, État-Directe.

LES MISSIONS DES COMITÉS D'ANTENNE

- Proposer l'organisation des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue, ou à un emploi des jeunes de 16 à 26 ans ;
- Faciliter le repérage des publics en lien avec les élus et les tissus associatifs locaux,
- Consolider une expertise territoriale des problématiques et des besoins des publics,
- Réaliser des évènements et mener des actions,
- Proposer les orientations à mettre en œuvre sur son territoire.

Le conseil d'administration veille particulièrement à la mise en œuvre d'un service public de proximité et à inscrire pleinement l'action de **We Ker** dans le cadre de l'utilité sociale.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE AUTOUR DE VALEURS PARTAGÉES

**UNE ORGANISATION SE DÉFINIT
PAR L'IDENTITÉ QUI LUI EST DONNÉE ET
PAR LES VALEURS QU'ELLE VÉHICULE**

Les salariés de We Ker ont défini les principales valeurs qu'ils souhaitent porter au sein de l'association.

BIENVEILLANCE & RESPECT

Les salariés expriment clairement le désir d'un environnement bienveillant et attentif aux autres. Cette valeur se décline à tous les niveaux d'intervention professionnelle :

- › auprès de nos partenaires,
- › auprès des publics accueillis,
- › auprès des employeurs,
- › entre les salariés eux-mêmes. Les métiers exercés au sein de **We Ker** confrontent ces professionnels à des situations parfois difficiles : détresse, agressivité, sentiment d'échec répété mais également défiance à l'égard des institutions. Dans ce contexte, chacun doit trouver auprès de ses collègues la bienveillance et le soutien nécessaire. Cette qualité de relation au travail relève aussi du management.

L'attitude générale de bienveillance inscrit la posture professionnelle en cohérence avec l'engagement du service public.

COOPÉRATION

La complexité et la diversité des sujets rencontrés nécessitent la mobilisation d'une multiplicité de compétences spécifiques. **We Ker** ne peut répondre à l'intégralité des problèmes rencontrés par le public mais doit structurer cette pluralité de liens partenariaux. Pour autant, si, sur le territoire, il existe de nombreux partenaires, il s'avère nécessaire de renforcer ces collaborations afin d'éviter les redondances et les manques éventuels.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

L'accompagnement des jeunes constitue l'activité principale de **We Ker**. Elle mobilise une grande majorité des salariés. La qualité de l'accompagnement repose sur certains principes simples et constants :

L'ÉCOUTE

Est-il besoin de rappeler ici qu'il s'agit d'une valeur cardinale décrite dans le rapport de Bertrand Schwartz. Il s'agit d'écouter les publics qui font appel à nous mais aussi les collègues, les partenaires dans une démarche constructive.

L'ACCÈS À L'AUTONOMIE

Accompagner n'est en aucun cas faire à la place de mais au contraire de donner les moyens de l'autonomie qui est une forme d'émancipation, de liberté. L'acte d'accompagner vise d'abord à identifier les potentiels, les ressources du public qui traverse une période difficile. C'est une évolution du travail social que nous entendons mettre en œuvre au sein de notre association.

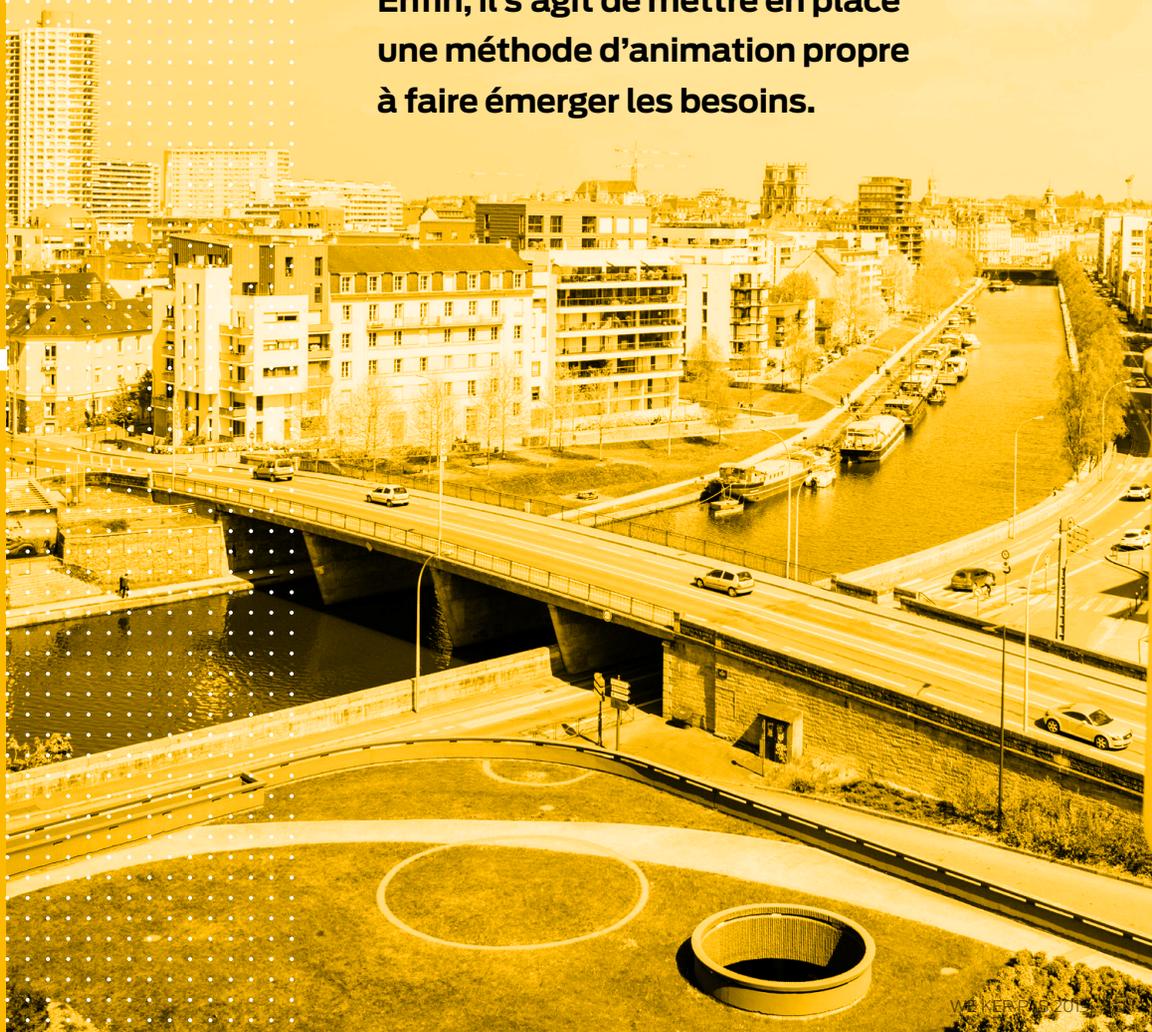
UN PROJET ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE

P.16 PRENDRE EN COMPTE
LA DIVERSITÉ DES RÉALITÉS LOCALES

P.18 UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ

P.20 L'ANIMATION TERRITORIALE :
ÉCOUTER, PARTAGER, COORDONNER, SUSCITER

Ancrer le projet dans son territoire recouvre trois dimensions. D'abord il s'agit de prendre en compte la diversité des réalités vécues, il s'agit ensuite d'apporter une présence en proximité et de mailler tout le bassin d'emploi. Enfin, il s'agit de mettre en place une méthode d'animation propre à faire émerger les besoins.



PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES RÉALITÉS LOCALES

UN TERRITOIRE HÉTÉROGÈNE

Le bassin d'emploi de Rennes réunit

150 COMMUNES

RÉPARTIES SUR

3 195 km²

Il se caractérise par une zone urbaine dense avec la ville de Rennes et ses quartiers, une première couronne péri-urbaine, principalement constituée des communes de la métropole, enfin une seconde, plus rurale.

La croissance démographique du bassin rennais est régulière depuis 1999 et toujours supérieure à celle observée à l'échelle régionale ou nationale. La population du territoire se distingue par sa jeunesse (Rennes : 16% ont entre 15 et 24 ans, Bretagne : 12% - Recensement-Source INSEE).

Le bassin d'emploi de Rennes se caractérise par une part importante d'emplois salariés (91% des emplois, 87% en Bretagne). Comme dans l'ensemble des territoires urbains, l'emploi se situe majoritairement dans le secteur des services : 69% des emplois occupés sur cette zone. Les services marchands y sont particulièrement représentés (37% contre 28% en Bretagne).

Le commerce est le premier secteur d'activité avec 12% des emplois salariés, viennent ensuite, l'administration publique (11%) et l'enseignement (10%). Par ailleurs, les activités d'information et communication sont également bien représentées (7%).

Au 4^e trimestre 2018, la zone couverte par We Ker compte 54 628 demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C, cet effectif a augmenté de 1% sur un an. L'augmentation concerne les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an), les « 50 ans et plus » et les femmes.

18% des inscrits à Pôle Emploi ont moins de 26 ans.

DES DEMANDEURS D'EMPLOI QUALIFIÉS

› Ils sont 19% de cadres, ingénieurs, techniciens ou agents de maîtrise contre 14% en Bretagne et inversement proportionnels pour les ouvriers.

L'EXISTENCE DE PUBLICS VULNÉRABLES

Le contexte socio-économique favorable du bassin rennais doit cependant nous inciter à concentrer notre action vers des populations, certes minoritaires, mais dont la situation est trop complexe pour bénéficier d'une dynamique économique, parmi lesquels nous pouvons citer quelques exemples :

LES PARENTS ISOLÉS

Monoparentalité, garde alternée, absence régulière du.de la conjoint.e. Concilier la vie professionnelle et familiale peut parfois devenir complexe pour certains individus. Dans de telle situation, la garde d'enfant ne doit pas constituer un frein, financier ou psychologique, pour l'accès ou le maintien dans l'emploi.

LES JEUNES EN HÉBERGEMENT PRÉCAIRE

18% des jeunes accompagnés en 2018 déclarent être dans une situation de « logement précaire ». Elle prend différentes formes : itinérance, squat, structure sociale... **We Ker** propose un accompagnement adapté aux jeunes en situation de grande précarité, afin de construire un parcours d'insertion.

LES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

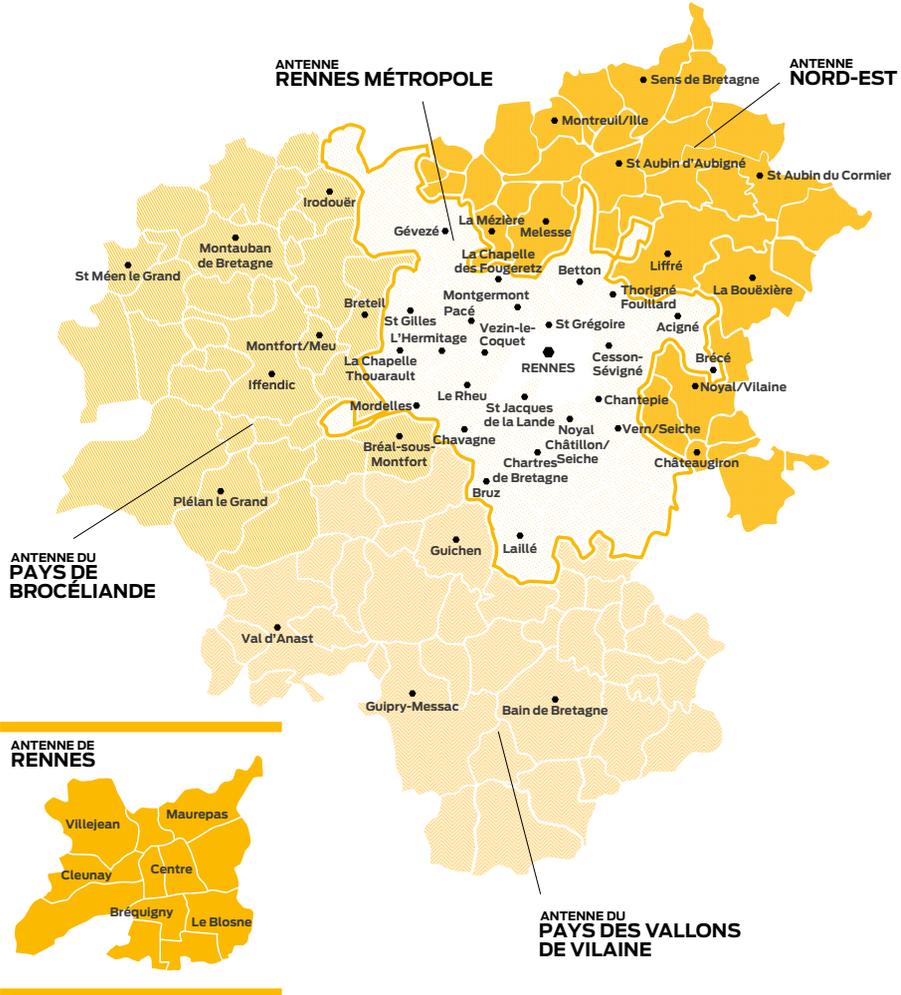
Plusieurs constats ont permis de mettre en lumière que l'emploi contribue à éviter la récidive et sortir de la délinquance. Mais il est également important de favoriser la réinsertion dans le monde du travail des personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation.

LES POPULATIONS MIGRANTES

Souvent isolés, sans maîtrise de la langue, et dépourvu d'appui dans les démarches du quotidien, les migrants sont confrontés à un contexte administratif complexe qui ne facilite pas leur intégration. **We Ker** accompagne actuellement vers l'emploi et la formation des jeunes migrants qui ont obtenu de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) le statut de réfugié.

UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ

Le choix de **We Ker** dans la mise en œuvre de ses missions est de privilégier la relation humaine qui passe par le déploiement des équipes en proximité : interconnaissance et confiance sont les gages du partenariat.





Les équipes sont réparties sur tous les territoires pour assurer une nécessaire proximité. Plusieurs configurations ont été choisies : au siège social de **We Ker** pour l'accueil du centre ville et dans les Espaces sociaux communs (ESC) pour les autres quartiers rennais, dans les Points Accueil Emploi (PAE) et dans les communes sans PAE. Aujourd'hui, **We Ker** est présente dans les quartiers rennais ainsi que dans 47 lieux d'accueil répartis sur le bassin d'emploi.

Pour son organisation territoriale, **We Ker** a défini cinq zones géographiques, chacune d'entre elles étant dotées d'une organisation propre et d'une liberté dans la mise en œuvre de ses plans d'actions.

RENNES

■ qui regroupe les douze quartiers rennais, certains relevant de la Politique de la ville.

RENNES MÉTROPOLE

■ Dans la continuité du Manifeste pour l'Emploi, Rennes Métropole et **We Ker** ont décidé de s'engager dans une démarche commune, complémentaire et concertée en faveur du développement économique, de l'emploi et de l'insertion sur le territoire.

L'ANTENNE DU PAYS DE BROCÉLIANDE

■ qui regroupe les EPCI de Montfort Communauté, de St Méen Montauban et de Brocéliande.

L'ANTENNE DU PAYS DES VALLONS DE VILAINE

■ qui regroupe les EPCI de Vallons de Haute Bretagne Communauté et Bretagne Porte de Loire Communauté.

L'ANTENNE TERRITORIALE DU NORD-EST DE RENNES

■ qui regroupe les EPCI Liffré Cormier Communauté, Val d'Ille Aubigné Communauté et Pays de Chateaugiron Communauté.



L'ANIMATION TERRITORIALE : ÉCOUTER, PARTAGER, COORDONNER, SUSCITER



We Ker souhaite devenir ce lieu de partage, d'écoute et d'analyse des enjeux locaux, cet espace de valorisation d'actions concertées, de coordination des acteurs locaux (élus, citoyens, monde économique) qui souhaitent s'investir pour et dans leur territoire.

Afin d'y répondre, **We Ker** s'engage à :

ANIMER LE TERRITOIRE

Au-delà des diagnostics et états des lieux, **We Ker** coordonne les réflexions afin de prendre en compte les potentialités locales mais aussi d'entendre les besoins spécifiques des territoires afin de pouvoir y répondre au mieux de manière réactive et souple. **Cette logique d'équité de traitement entre les territoires est une volonté forte de la structure.**

PORTER DES PROJETS

Au-delà de faire émerger des diagnostics, il s'agit d'expérimenter et de construire des réponses nouvelles en faveur de l'emploi et de la formation, mais également du logement, de la mobilité, de la santé...

We Ker s'engage à apporter des réponses aux attentes explicites formulées par les élus impliqués dans notre démarche de projet associatif.

CENTRALISER L'INFORMATION

Il existe une multitude de sources d'informations qui concernent nos champs d'intervention. **We Ker se propose de les centraliser** et de les rediffuser aux différents partenaires. Cela permettrait d'établir un diagnostic local partagé de manière régulière.



CRÉER UN LIEN LOCAL PLUS FORT AVEC LES ÉLUS

Ce diagnostic local permettra également de nourrir les réflexions au plus près des territoires, des antennes locales de **We Ker** en restituant aux élus et aux partenaires, plusieurs fois par an, un état des lieux local. Par ailleurs, **We Ker** souhaite impliquer davantage les élus locaux dans le cadre de ses réflexions quant aux actions à conduire.



LA GOUVERNANCE LOCALE

We Ker met en place des réunions semestrielles (a minima) entre les professionnels et les partenaires des territoires (antenne, Ville, Métropole...) afin de créer un lieu d'échange et de coordination entre techniciens. Ceci permet d'accroître l'échange d'informations et la coordination des acteurs locaux en créant les mécanismes d'une adaptation plus efficace et souple. Par ailleurs, Les comités d'antennes (élus, région, département, Direccte, pôle emploi...), instances de pilotage local, ont lieu deux à trois fois par an.



**QUATRES
MISSIONS
POUR NOTRE
PROJET
ASSOCIATIF**

FÉDÉRER LES ACTEURS AUTOUR DE PROJETS INNOVANTS



La prolifération des appels à projet aura au moins eu le mérite d'encourager les partenaires d'un territoire à travailler ensemble sur la conception d'un projet et le plus souvent à constituer des consortiums. Cette évolution est probablement durable et **We Ker** entend bien participer activement à ces réflexions collectives autour de projets innovants.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Ces fonctions qui sont celles des Missions locales évoluent. Si l'accompagnement demeure « global » c'est-à-dire professionnel et social, la rencontre avec les jeunes en exclusion doit prendre une nouvelle forme illustrée par « l'aller vers ». **We Ker** a engagé cette démarche depuis plusieurs années dans les quartiers rennais, il s'agit désormais d'adapter cette démarche dans l'ensemble du territoire en tenant compte des réalités locales.

CRÉER UNE RELATION EMPLOYEURS PROPICIE AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Au fil des années, la MEIF d'une part, et la Mission locale d'autre part, ont chacune constitué un réseau d'entreprises. Il s'agit désormais de fédérer et d'élargir ce réseau en écoutant la demande des entreprises et en mettant en œuvre des solutions adaptées aux problématiques rencontrées : recrutements, formations, mobilité, turn over...

ASSURER UNE VEILLE TERRITORIALE

Cette fonction est assurée par plusieurs organismes, le plus souvent en charge d'un public cible.

L'objectif pourrait être de partager un observatoire avec nos partenaires en enrichissant son contenu de données spécifiques au public que nous accueillons.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR INNOVER

Lors de la construction de ce projet associatif de structure, plusieurs groupes de travail associant les salariés ont formulé différentes pistes d'actions et d'innovations pour **We Ker**.

Ces réflexions ont été enrichies par celles des élus et des partenaires. Ces pistes ont été ensuite validées par le conseil d'administration et engagent donc **We Ker**. Les thèmes choisis s'enrichissent mutuellement.

AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Si les qualifications et les diplômes sont importants, la question des compétences est de plus en plus prégnante notamment pour les personnes peu ou non qualifiées. Les réflexions de l'équipe ne sont pas étanches, elles se répondent entre elles et peuvent donc concerner différentes dimensions.

- › Valoriser des expériences personnelles et expériences professionnelles
- › Accompagner et conseiller en évolution professionnelle
- › Développer des actions innovantes pour valoriser les savoirs
- › Adapter et faire évoluer l'organisation interne

« ALLER-VERS », IMAGINER L'ACCUEIL DEMAIN

La question du repérage, de la mobilisation, des publics « invisibles » devient une orientation nationale, **We Ker** a mis en place une réflexion interne et externe aboutissant à des axes de progrès :

- › Hors les murs : occuper des lieux nouveaux
- › Communiquer : Sphère numérique, presse, affichage
- › Renforcer le lien pour plus de cohérence : coordination/animation des partenaires
- › La logique de pairs : mobiliser les usagers dans l'amélioration de notre démarche

ÉLARGIR LES RÉSEAUX DE PARTENAIRES

Par sa fonction d'ensemblier, **We Ker** s'appuie sur un réseau local de coopération qu'il est nécessaire d'entretenir et de développer :

- › Faire évoluer les modalités de relation avec les partenaires
- › Renforcer, développer des partenariats existants
- › Intégrer de nouveaux réseaux de jeunes et de publics

OFFRE DE SERVICES AUX EMPLOYEURS ET GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DANS LES TERRITOIRES (GPEC-T)

La question du lien avec les employeurs a fait l'objet d'une réflexion particulière portée par les salariés et les élus.

- › Améliorer le « sourcing » des jeunes.
- › Mieux accompagner l'entreprise dans son recrutement.
- › Décliner « 100 chances 100 emplois » sur les territoires.
- › L'accès à l'offre auprès des publics.

TROIS OBJECTIFS TRANS- VERSAUX

Nous souhaitons d'ores et déjà identifier les grandes thématiques que nous évaluerons à l'issue des quatre ans. Elles sont pour nous des fils rouges de l'action. Elles sont aussi un engagement commun des parties prenantes de l'association (salariés, élus, partenaires, financeurs) de progresser et faire progresser We Ker.

Pour se faire nous voulons donner la priorité, expérimenter, innover, proposer des actions nouvelles dans trois dimensions de notre projet.

AMÉLIORER L'ACCUEIL

Nos modalités actuelles d'accueil ne correspondent plus à une partie de nos usagers. Il ne s'agit pas de repenser entièrement notre modèle, mais de percevoir les changements attendus par nos usagers afin d'adapter notre offre :

- › Réinterroger nos pratiques, multiplier les accueils « hors les murs », développer une plate-forme d'accompagnement dématérialisée...)
- › Positionner l'Exploratoire comme un lieu d'expérimentation, d'initiatives, de partage.

FAVORISER LA PARTICIPATION DES USAGERS

La multiplicité des dispositifs, et donc des cadres, mis en œuvre par l'Etat, a formaté la relation d'accompagnement de nos usagers, au détriment de l'écoute de leurs attentes. Nous devons remettre l'utilisateur au cœur de notre action, en lui donnant la place qui est la sienne :

- › Contribuer directement à notre action par le développement de missions en Service Civique
- › Questionner pour comprendre, évaluer pour améliorer, valoriser des parcours par la publication de portraits
- › Créer un espace d'expression permanent des usagers.

FAIRE CULTURE COMMUNE

Rapprochement de deux entités, augmentation de l'effectif, nouvel organigramme et ouverture de nouveaux lieux d'accueil... L'histoire récente de notre association est déjà riche et nous incite à repenser le vivre ensemble au sein de notre association : mieux communiquer, disposer de la même information, être entendu. We Ker doit être une entité dans laquelle les différences s'expriment sereinement à travers un collectif fort. Pour ce faire, nous appuierons sur :

- › Une méthode managériale qui prend en considération les demandes des équipes
- › Une démarche Développement Durable que l'on souhaite fédératrice
- › Des outils collaboratifs accessibles qui favoriseront l'échange.



Le Réseau
des Missions
Locales

7 rue de la Parcheminerie
B.P. 30244 • 35102 RENNES Cedex 3
☎ 02 99 78 00 78 ✉ contact@we-ker.org

www.we-ker.org

